



DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE
COMMUNE DE SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 3 avril 2026 à 18h00

Le Conseil municipal de la commune de Saint-Yrieix-la-Perche - dûment convoqué - s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Laurent GORYL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 27 mars 2026

**Nombre de
conseillers :**

Effectif légal : 29
En exercice : 29
Présents : 28
Représenté : 1
Votants : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Laurent GORYL, Maire, Pascal GAUTHIER, Agnès TERREFOND, Jean-Philippe FREMONT, Sandrine FUSADE, Michel GUILHOT, Catherine L'OFFICIAL, Patrick JARRY, Valérie Isabelle BONIN, Adjoint au Maire ; Patrick DARY, Aurore-Alexandra CASTELLACCI, Jean-Claude DUPUY, Stéphanie TOESCA, Frédéric DUPRON, Edmond LAGORCE, Christophe BREUIL, Christiane CELERIER, Isabelle LAVALLEY, Jean-Baptiste FARGEAS, Suzy LHIDO-BOISSERIE, Marie ROUGERIE, Nathalie BAUDEL, Alain BLONDY, Coralie MASCRET, Pascal DESSON, Sandra CHOISNET, Yoan MASSIAS, Sophie CHAUNU, conseillers municipaux.

Absent excusé : Nicolas PECOUT / a donné délégation de vote à Pascal GAUTHIER

Secrétaire de séance : Michel GUILHOT

Rapporteur : Christiane CELERIER

Demande de subvention
Musée d'Art et d'Histoire - Scénographie

Considérant que l'ouverture du Musée d'Art et d'Histoire a nécessité deux phases : la première portait sur la réhabilitation de l'ancienne école Jeanne d'Arc et la seconde sur l'aménagement intérieur, avec une scénographie visant à exposer les œuvres, l'identité visuelle de la structure ainsi que la conception et l'installation des dispositifs numériques et enfin aménager les espaces de travail ;

Considérant que pour cette seconde phase, plusieurs partenaires financiers ont été sollicités, dont la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Châtaigneraie Limousine pour les fonds européen ;

Entendu le rapport de présentation et afin de finaliser la demande de subvention au titre du FEDER ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **adopte le plan de financement suivant :**

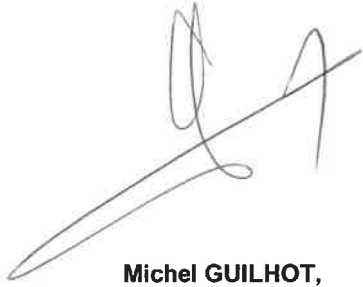
Nature de la dépense	Montant H.T.	Recettes	Notifiées	Taux	Montant
Scénographie musée d'Art et d'Histoire – parcours numérique	127 351,07 €	Fonds Européens - FEDER	Non	54,31%	80 000,00 €
Matériel de bureau et informatique	14 609,49 €	DRAC Nouvelle Aquitaine	Oui	10,18%	15 000,00 €
Divers	5 339,44 €	Région Nouvelle Aquitaine / Cultures connectées	Oui	10,18%	15 000,00 €
		Région Nouvelle Aquitaine / Equipements culturels	Oui	5,30%	7 800,00 €
		Autofinancement - Fonds propres		20,03%	29 500,00 €
Total Dépenses	147 300,00 €	Total recettes		100,00%	147 300,00 €

Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le 14.04.2026


ID : 087-218718708-20260403-D20267752936-DE



Michel GUILHOT,
Adjoint au Maire
Secrétaire de séance



À Saint-Yrieix, le 7 avril 2026



Laurent GORYL,
Maire

Le Maire : certifie sous sa responsabilité du caractère exécutoire du présent acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le 14.04.2026

ID : 087-218718708-20260403-D20267752936-DE